



Le jeudi 16 décembre 2021 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 10 décembre 2021 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mmes Juliette de BAROLET, Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, M. John EVLARD, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), Mme Dorothee GENASI (à M. Xavier BASSELET), M. Yves PAUL (à M. Bernard CAUDAL), M. Dominique FRETE (M. Nicolas CARLIN), Mme Hélène ROBERT (à M. Jean-Pierre LEMAI)

Absente excusée : Mme Béatrice LAURENCEL

Absent : M. Antoine DHALLUIN

N°21-5-25

Jeunesse – Périscolaire

Garderies Périscolaires

Convention d'Objectifs
avec le CJB Accueil

Rapport de
Mme J. de BAROLET, adjointe au Maire

Par délibération n° 02-05-31 en date du 17 décembre 2002, vous avez décidé de confier les garderies périscolaires au secteur associatif.

La gestion de ces activités et les modalités qui la gouvernent ont été définies dans une convention signée par M. le Maire, qu'il convient d'actualiser.

C'est pourquoi je vous propose :

- de valider la convention annexée à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Travaux préparatoires
Commission 3 du 2 décembre 2021

Mme Aurélie DESQUENNE ne prend pas
part au vote.

Présents :	26
Pouvoirs :	5
Votants :	30
Pour :	30



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire